



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

AU-03(01)

Information de vérification supplémentaire

Juill. 2026



Journaux d'audit, traçabilité des actions

Audit and Accountability

AU-03(01) – Information de vérification supplémentaire (PaF-)

Énoncés :

Générer des enregistrements de vérification comportant l'information supplémentaire suivante : [\[Affectation : information supplémentaire définie par l'organisation\]](#).

Responsable : Aucun

Discussion :

La capacité d'ajouter l'information générée dans les enregistrements de vérification dépend des fonctionnalités du système permettant de configurer le contenu des enregistrements de vérification. Les organisations peuvent considérer ajouter de l'information supplémentaire dans les enregistrements de vérification, y compris les règles de contrôle d'accès et de contrôle de flux invoquées et les identités individuelles des utilisatrices et utilisateurs appartenant à un compte de groupe. Les organisations peuvent également envisager de limiter l'information supplémentaire à ajouter aux enregistrements de vérification en incluant seulement celle qui est nécessaire aux exigences de vérification. Ainsi, l'utilisation des pistes de vérification et des journaux de vérification serait simplifiée, car on ne tiendrait pas compte de l'information qui pourrait être trompeuse, rendre difficile la localisation de l'information pertinente ou accroître les risques liés à la vie privée.